



Recupération de points suite annulation de permis

Par **ferreira nerielza**, le **12/09/2017** à **15:48**

Bonjour,

J'ai contesté une infraction dans le cas n°2 et j'ai dénoncé le conducteur. Cependant cela n'a pas été pris en compte alors en janvier 2016 j'ai reçu un document d'opposition administrative que j'ai contesté en renvoyant la copie du permis du conducteur. Cependant la saisie sur mon compte à eu lieu mais comme j'avais plusieurs amande je n'ai pas vérifié. Cette dite amende a entraîné la nullité de mon permis car il ne me restait que ce point car tous mes points ont été retirés en mm tps au moment du paiement par la saisie. J'ai fait un stage de récupération de point en juin 2016. J'ai appris il y a 2 jours lors d'un contrôle routier que mon permis à été annulé le 07 mars 2016 car je n'ai pas reçu l'AR. En justifiant que je n'étais pas le conducteur et en fournissant les documents de contestation est toujours possible de faire un recours?